

N° 31 – MAI 2012

INFORMATIONS STATISTIQUES

DONNÉES FISCALES SUR LES PERSONNES PHYSIQUES IMPOSÉES AU BARÈME ORDINAIRE 2008

En 2008, le total des revenus bruts perçus par les 214 100 contribuables personnes physiques imposées au barème ordinaire (IBO), soit la très grande majorité des contribuables résidant sur le territoire du canton de Genève, atteint 22,4 milliards de francs.

Les revenus salariaux en représentent la composante principale (62 %), devant les revenus de transferts – essentiellement des revenus provenant de rentes – (16 %) et ceux de la propriété – revenus mobiliers et immobiliers – (11 %). Près d'un quart des revenus de la propriété sont consti-

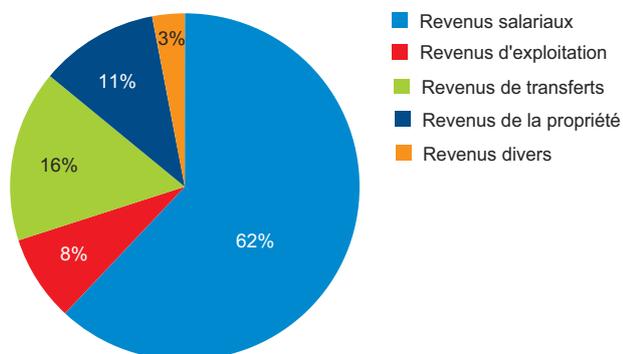
tués des loyers imputés aux propriétaires occupant leur propre logement (valeur locative). Les revenus d'exploitation échéant aux indépendants comptent pour 8 % du total.

Le revenu annuel brut médian de l'ensemble des contribuables IBO s'élève à 70 015 francs. Plus de 4 % des contribuables, soit environ 9 000 contribuables déclarent un revenu nul. Du côté des hauts revenus, les quelque 2 % de contribuables qui déclarent plus de 500 000 francs par an cumulent près de 20 % du total des revenus.

Répartition du revenu annuel brut selon le type, dans le canton de Genève, en 2008

Chiffres annuels

Canton de Genève



Source : Administration fiscale cantonale / OCSTAT

Répartition des contribuables et du revenu annuel brut, selon la classe de revenu, en 2008

Chiffres annuels

Canton de Genève

En franc	Contribuables		Revenu brut	
	Effectif	En %	En franc	En %
Sans revenu brut	9 011	4,2	-	-
1 à 20 000	26 168	12,2	238 000 802	1,1
20 001 à 40 000	29 482	13,8	874 910 469	3,9
40 001 à 60 000	28 101	13,1	1 409 812 035	6,3
60 001 à 80 000	27 984	13,1	1 956 856 509	8,7
80 001 à 100 000	24 063	11,2	2 154 135 100	9,6
100 001 à 125 000	20 288	9,5	2 263 335 333	10,1
125 001 à 200 000	28 480	13,3	4 420 790 397	19,7
200 001 à 500 000	16 858	7,9	4 829 599 863	21,5
Plus de 500 000	3 641	1,7	4 282 263 589	19,1
Total	214 076	100,0	22 429 704 097	100,0

Source : Administration fiscale cantonale / OCSTAT

RÉPARTITION DES REVENUS

En 2008, le revenu annuel brut médian de l'ensemble des contribuables IBO s'élève à 70 015 francs. La médiane correspond à la valeur pour laquelle la moitié des revenus lui sont inférieurs, l'autre moitié supérieurs. Le revenu annuel brut moyen atteint 104 774 francs. Il est supérieur au revenu médian, car il est influencé par les revenus élevés.

Les 10 % des contribuables dont les revenus sont les plus faibles déclarent un revenu annuel brut inférieur à 8 192 francs ; 42 % d'entre eux déclarent un revenu de 0 franc en 2008. A l'autre bout, les 10 % des contribuables les plus aisés perçoivent un revenu annuel brut supérieur à 195 495 francs. Ils cumulent plus de 40 % du total des revenus. A titre de comparaison, en partant du bas de la distribution, il faut plus des trois quarts des contribuables pour cumuler 40% du total des revenus.

MÉNAGES FISCAUX

Dans la logique fiscale, un **couple marié** constitue un seul contribuable. Une personne majeure célibataire, veuve, divorcée ou séparée constitue un contribuable distinct, qu'elle ait ou non des enfants, vive ou non en union libre. Par souci de simplicité, on parle de « **célibataire** ». Les caractéristiques socio-démographiques des contribuables permettent de dégager quatre constats globaux :

- Les couples mariés ont en général des revenus annuels bruts supérieurs à ceux des « célibataires ». Avec, respectivement, 122 850 et 49 112 francs, le revenu médian des couples mariés est 2,5 fois plus élevé que celui des « célibataires ». Cet écart ne peut pas être attribué uniquement au fait que le revenu annuel brut des contribuables mariés se compose de la somme des revenus de deux personnes adultes.
- Globalement, les contribuables actifs – qui tirent la majorité de leurs ressources de leur activité professionnelle – ont un revenu annuel brut médian supérieur à celui des inactifs (respectivement 88 049 et 40 867 francs).

- Dans l'ensemble, les contribuables avec enfants à charge ont en général un niveau de revenu supérieur à ceux qui n'en ont pas. Leurs revenus annuels bruts médians sont, respectivement, de 118 364 et 56 268 francs.

- Le revenu annuel brut médian est le plus élevé pour les contribuables âgés de 40 à 60 ans (100 738 francs). Dans cette classe d'âges, on trouve une forte proportion de contribuables actifs. De plus, c'est souvent à ces âges – à ce stade de la carrière professionnelle – que les revenus du travail sont à leur plus haut niveau.

Pour les contribuables âgés de plus de 60 ans, catégorie composée en majorité d'inactifs, le revenu annuel brut médian est de 60 358 francs.

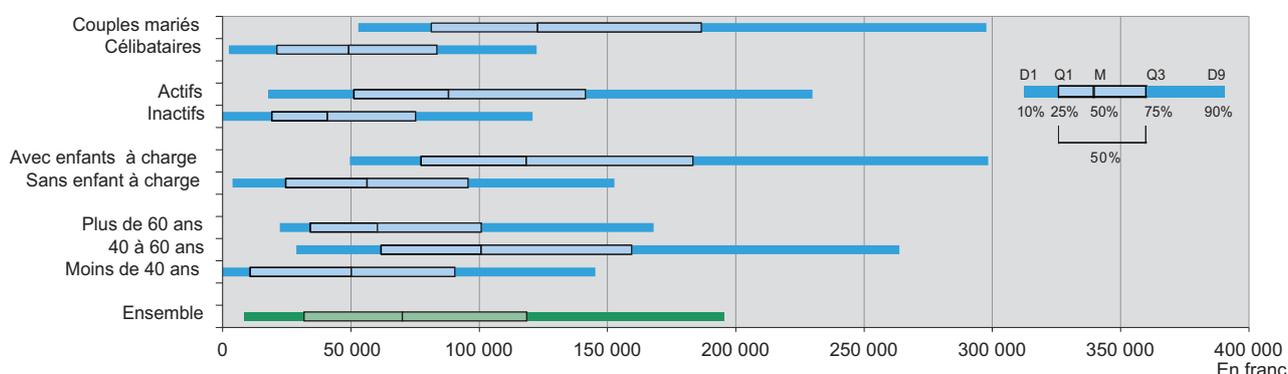
Les contribuables les plus jeunes, âgés de moins de 40 ans, ont les revenus les plus bas : 50 168 francs en 2008. Cette catégorie de contribuables groupe une grande proportion d'actifs. Cependant, leurs revenus du travail sont relativement bas, non seulement parce qu'ils sont au début de leur carrière professionnelle, mais aussi parce que certains d'entre eux, en cours de formation, ne travaillent que de façon occasionnelle.

REVENUS PAR COMMUNE DE DOMICILE

Sept communes affichent un revenu inférieur au revenu médian cantonal (70 015 francs). Tout en bas de l'échelle se trouve Vernier, dont le revenu annuel brut médian des contribuables y résidant se monte à 61 739 francs. Puis, dans l'ordre croissant, viennent la ville de Genève, Presinge, Onex, Chêne-Bourg, Carouge et Meyrin. Parmi ces grandes communes, la présence un peu surprenante de Presinge s'explique par le poids d'un établissement médico-social (EMS), dont les résidents déclarent en général de bas revenus.

A l'autre bout du classement, neuf communes, souvent petites, affichent un revenu annuel brut médian supérieur à 100 000 francs. En tête, la commune d'Aire-la-Ville (114 358 francs). Puis, dans l'ordre décroissant, viennent les communes de Vandoeuvres, Cologny, Avusy, Laconnex, Cartigny, Corsier, Collex-Bossy et Collonge-Bellerive.

Dispersion du revenu brut annuel selon les caractéristiques principales du ménage fiscal dans le canton de Genève, en 2008



Source : Administration fiscale cantonale / OCSTAT

Département des finances

Office cantonal de la statistique (OCSTAT) • Case postale 1735 • 1211 Genève 26

Tél. +41 22 388 75 00 • statistique@etat.ge.ch • www.ge.ch/statistique

Responsable de la publication : Dominique Frei

Dans la conduite de ses activités, l'OCSTAT s'est engagé

à respecter la Charte de la statistique publique de la Suisse

© OCSTAT, Genève 2011. Utilisation des résultats autorisée avec mention de la source

INFORMATIONS STATISTIQUES

N° 31 – MAI 2012

23.05.2012

